

COLLEGE DES USAGERS

SCRUTIN DES 5 ET 6 DECEMBRE 2017

(Scrutin de liste à 1 tour à la représentation proportionnelle - règle du plus fort reste sans panachage)

Vu les procès verbaux des opérations de vote et de dépouillement transmis par les bureaux de vote le 6 décembre 2017

Date de proclamation des résultats :

Vendredi 8 décembre 2017

**A - Détermination du nombre de sièges à attribuer à chaque liste :**

Nombre de sièges de titulaires à pourvoir	6
Inscrits	1380
Votants	20

Taux de participation (Votants / Inscrits)	1,45%
--	-------

Suffrages à déduire	6
---------------------	---

Total des suffrages exprimés	14
------------------------------	----

Quotient électoral	2,333333
(suffrages exprimés / nombre de sièges de titulaires à pourvoir)	

Intitulés des listes	Nombre de suffrages exprimés	Nombre de sièges attribués par application du QE	Reste	Nombre de sièges attribués au titre du plus fort reste	Nombre total de sièges attribués par liste
Génération Lettres et Philosophie avec Associatifs et Indépendants	14	6	0	0	6
		0	0	0	0
<b>Total</b>	<b>14</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>6</b>

**B - Attribution des sièges et proclamation des élus :**

	Elus	
	Titulaires	Suppléants
Liste "Génération Lettres et Philosophie avec Associatifs et Indépendants"	GALLY Matthieu	
	AVELLA Floriane	
	MUET Jérémy	
	CALANDRAS Eva	
	BEZANCON Thomas	
	VICTOR Léna	

Fait à Dijon, le 8 décembre 2017

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

Les membres du Comité  
Electoral Consultatif,

